

L'économie humaine par la médecine sociale

M. René Sand, Secrétaire Général de la Croix-Rouge internationale, vient de faire paraître un nouveau livre « L'Economie Humaine par la Médecine Sociale » (1). Déjà son dernier ouvrage sur « le Service social à travers le monde » nous avait montré sa remarquable érudition et sa large compréhension des devoirs sociaux de la société moderne. Ce dernier volume complète le premier et nous souhaitez que nos parlementaires, nos médecins, nos hygiénistes même, qui ne mettent pas toujours le service social à sa juste place méditent l'œuvre de M. René Sand et en comprennent la portée et la répercussion. Nous tenterons d'en donner aujourd'hui les grandes lignes et d'en dégager l'esprit.

Le premier chapitre, intitulé AVÈNEMENT DE LA MÉDECINE SOCIALE, est un historique remarquablement précis des progrès accomplis pas à pas dans les différents pays : « Sourde à l'appel des précurseurs, la médecine n'a pas abordé spontanément le domaine social, elle y a été entraînée par le développement de l'hygiène, de l'assistance, de la prévoyance, de la législation du travail.

Pourtant cette évolution de la médecine était logique : la physique et la chimie l'avaient nourrie, puis la physiologie, la bactériologie et la parasitologie; il lui restait à recevoir les contributions de la psychologie et de la sociologie.

Evolution nécessaire : pour prévenir la médecine doit régler la vie individuelle et ordonner la vie sociale; cette position lui fait apercevoir que les méthodes curatives, elles aussi, ont inévitablement une composante sociale, car le jeu des organes est le reflet des conditions d'existence. Dès lors l'homme entier la sollicite, l'homme dans sa famille, dans son milieu, dans son travail, dans ses plaisirs, dans ses luttes et ses aspirations. « Après l'hygiène, toute la médecine devient sociale. »

L'auteur examine ensuite LES SOURCES DE LA MÉDECINE SOCIALE :

« La médecine sociale se nourrit donc en grande partie d'apports extérieurs, que l'on peut grouper en cinq catégories : « Les relevés statistiques, les rapports publiés par les institutions publiques et privées, les enquêtes, les études, l'observation des cas individuels. »

Puis ce sont LES CLASSES SOCIALES que M. René Sand étudie pour montrer la répercussion du bien-être et de l'hygiène sanitaire sur la santé publique; il établit LE BILAN DE LA MALADIE ET DE LA MORT par pays, par classes, par sexes, par maladies, sans négliger les ravages qui atteignent l'humanité.

Le chapitre suivant s'attache AUX INÉGALITÉS DES CLASSES SOCIALES AU POINT DE VUE PHYSIQUE ET MENTAL et leurs inégalités devant la maladie et la mort. Dans la partie consacrée à L'HÉRÉDITÉ ET LE MILIEU le Dr Sand, comme dans les chapitres précédents, tend à prouver que l'individu ne vient généralement pas au monde dans des conditions inférieures et que ce sont surtout les soins qu'il reçoit et la façon dont il est élevé qui ont une influence déterminante sur sa destinée.

« Les Etats les plus avancés au point de vue économique et sociale ont donc su combattre la misère et atténuer les effets au point qu'à la naissance il n'y ait pas de différence appréciable entre la taille moyenne et le poids moyen des enfants appartenant aux divers groupes sociaux. »

Par contre, après la naissance, la condition sociale agit de la façon la plus nette sur la croissance de l'enfant, et cette action s'observe dans tous les pays. En voici deux exemples :

(1) L'Economie Humaine par la Médecine Sociale, par René Sand, préface de M. Edouard Herriot. — Rieder, éditeur, prix 25 frs.

« La gastro-entérite des nourrissons fait des ravages très inégaux dans les diverses classes sociales. Sans nier que le régime et la qualité du lait aient leur part dans la genèse de cette affection, certains estimaient qu'elle éliminait surtout les débiles. Or, sur 28.000 enfants néo-zélandais nés en 1928, les infirmières en ont visité 14.000 et cela d'une façon si efficace, que parmi eux, un seul est mort de gastro-entérite. Ces 14.000 enfants appartenaient à toutes les classes de la société, mais surtout aux milieux les moins aisés. L'infirmité constitutionnelle des masses populaires n'est donc pas la cause essentielle de la prédilection que la gastro-entérite des nourrissons montrait pour les familles pauvres. »

« A Vienne, Hildegarde Hetzer et Kaethe Wolf ont comparé au point de vue mental des enfants de moins d'un an, les uns placés dans une crèche en raison de la pauvreté de leurs parents, les autres élevés dans des familles aisées et intelligentes. Jusqu'à l'âge de 5 mois, on ne put relever aucune différence. Mais à partir de ce moment les enfants jouissant d'une existence normale se développèrent plus rapidement, au point qu'à 11 mois, ils l'emportaient d'un mois comme âge mental sur les enfants pauvres. Un certain nombre de ceux-ci furent alors confiés à de bonnes familles adoptives : après six semaines, ils avaient regagné le niveau des autres enfants. »

Le milieu, continue M. René Sand, agit par la profession, le logement, les ressources, l'organisation médicale et sanitaire, l'éducation.

Enfin, arrivant AUX FACTEURS MORAUX, le Dr Sand écrit :

« On s'est imaginé parfois que la négligence accompagne partout la pauvreté. Il n'en est rien : à Philadelphie, dans une enquête sur le logement, Craig a constaté que la proportion des logements bien tenus s'élevait à 73% parmi les familles relativement aisées, à 74% parmi les familles de condition modeste, à 65% parmi les familles pauvres. D'une façon générale, les mères ne négligent pas plus leur foyer dans les classes inférieures que dans les classes élevées; elles peuvent commettre des erreurs et obéir à des préjugés absurdes, les nécessités de l'existence peuvent les obliger à abandonner leur ménage et leurs enfants pendant une partie de la journée, mais on ne peut dire qu'il y ait une proportion plus élevée de mères ou de ménagères négligentes dans une classe sociale que dans l'autre. On voit, au contraire, de nombreuses femmes sacrifier délibérément leur santé à des devoirs écrasants; c'est ce que montre l'observation des familles de chômeurs. »

Dans les milieux les plus pauvres, toutefois, l'existence monotone et pénible, sans joie et sans espoir, conduit au dérèglement de la vie. Mais c'est là une situation qui affecte surtout la classe moyenne : parmi les autres groupes sociaux elle se rencontre seulement dans une mesure atténuée et à titre exceptionnel.

Dans le chapitre suivant sur les FACTEURS HÉRÉDITAIRES, il est surtout traité de l'eugénisme et de l'hygiène pré-natale : « Dans les pays les plus avancés on a ouvert des consultations pré-natales, qui se répandent rapidement dans le monde entier; leur objet principal est de déterminer l'état de santé des futurs conjoints et surtout de dépister chez eux les maladies contagieuses. On n'y accorde en général qu'une attention moindre à l'étude des antécédents héréditaires beaucoup plus difficiles à établir et à interpréter : c'est là une limitation regrettable. »

Il faudrait dans chaque cas fournir une réponse aux questions suivantes : « a) Tel individu peut-il se marier soit immédiatement, soit dans un certain délai, sans danger de contamination pour

« son conjoint, et d'une façon générale, sans risque grave de voir l'avenir du ménage bientôt compromis par la condition physique ou mentale de l'intéressé? »

« b) dans le cas de réponse affirmative pour les deux candidats au mariage, peut-on leur conseiller d'avoir des enfants en nombre limité ou illimité? On doit faire intervenir ici de nombreuses considérations : l'état de santé de chaque conjoint, sa capacité économique, son patrimoine héréditaire, non seulement en lui-même, mais dans sa combinaison avec celui de l'autre conjoint. »

« La Turquie a rendu obligatoire l'examen prénuptial, l'Uruguay le favorise, l'U.R.S.S. demande aux futurs conjoints de déclarer leur état de santé, mais les constatations relevées ne constituent qu'un avertissement, elles ne créent pas d'obstacle légal au mariage, sauf en ce qui concerne la syphilis à la période contagieuse. »

« Le Danemark, la Suède, la Norvège et les 33 Etats des Etats-Unis (dont 7 rendent obligatoire l'examen médical, prénuptial, soit pour l'homme seul, soit pour l'homme et la femme) interdisent le mariage aux personnes atteintes d'affections héréditaires ou contagieuses, et prescrivirent la nullité des unions entachées d'une fausse déclaration de santé. En dehors de leur efficacité propre, assez variable, ces lois ont une valeur éducative certaine. »

La population du globe, loin de diminuer, comme le croient certains, a quadruplé depuis le dix-huitième siècle et doublé depuis cent ans, dit M. René Sand, en donnant l'intéressante statistique que nous reproduisons :

« 465 millions en 1650; 660 millions en 1750; 840 millions en 1800; 1.100 millions en 1850; 1.900 millions de nos jours. Il y a trois siècles l'Asie contenait 54% de la population du globe, aujourd'hui 52%; l'Europe 21% actuellement 28%. Les Européens et leurs descendants forment un tiers de l'humanité, les autres populations s'accroissent moins rapidement au total, à cause de leur mortalité élevée. C'est seulement si celle-ci décroissait, la natalité restant forte, que nous verrions monter la « marée des races de couleur ». Parmi les Européens la proportion des Slaves augmente parce que leur mortalité a diminué, sans que la natalité décline parallèlement, mais cet état de choses peut se modifier. La règle générale est qu'après peu d'années, la réduction de la mortalité s'accompagne d'un abaissement de la natalité. »

El l'auteur ajoute plus loin : « Le véritable index à cet égard n'est pas la natalité, mais la fertilité, c'est-à-dire le nombre des enfants ayant atteint l'âge d'un an auxquels 1.000 femmes à la période fertile ont donné naissance. »

Pour 1926-1927, ce nombre était : 63 enfants en Autriche; 66 » en Allemagne, en Estonie, en Grande-Bretagne; 67 » en Suède et en Suisse; 71 » en Belgique et en Lettonie; 74 » en France; 81 » en Tchécoslovaquie; 88 » aux Pays-Bas; 91 » en Italie; 108 » en Espagne; 116 » en Pologne; 137 » en Bulgarie.

Puis, sans craindre d'aborder le grave problème du Birth Control, l'auteur conclut à ce sujet :

« Nous n'avons pas à examiner les objections de conscience que l'on peut élever contre les méthodes anticonceptionnelles. Pour certains, elles favorisent l'immoralité et la libre diffusion des méthodes anticonceptionnelles conduirait à une restriction excessive des naissances. Comparaons à cet égard deux nations voisines, présentant entre elles de grands similitudes, les Pays-Bas, où l'engagement de ces méthodes est légal et pratiqué ouvertement depuis une trentaine d'années, au moins et la Belgique qui l'interdit : les Pays-Bas ont une natalité supérieure de 1/4 à la Belgique; de 1901 à 1929, la natalité a diminué de 35% en Belgique,

« de 28% seulement aux Pays-Bas, et rien ne permet d'affirmer que les mœurs soient plus relâchées en Hollande qu'en Belgique. »

Le chapitre qui suit traite des FACTEURS PROFESSIONNELS.

« Le risque professionnel est très variable, et d'une importance souvent méconnue », affirme tout d'abord M. Sand. « Il dépend de deux ordres de facteurs, les uns relèvent de la vie du travailleur à l'usine, c'est-à-dire des conditions et des risques du travail; les autres de la vie du travailleur en dehors de l'usine, c'est-à-dire de son logement, de son salaire, de son hygiène, des soins médicaux qu'il reçoit, de son éducation, de la durée et de l'emploi de ses loisirs. »

La médecine sociale a donc une triple mission dans le domaine du travail : a) éviter les accidents; b) prévenir les maladies professionnelles; c) améliorer les conditions du travail.

Et après avoir fait une étude approfondie de la médecine sociale industrielle, le Dr Sand parle du travail des femmes. Il affirme avec de nombreuses personnalités et des exemples irréfutables, que le travail de la mère au dehors, tel qu'il est pratiqué à l'heure actuelle, exerce une influence marquée sur la santé de l'enfant et que bien peu de femmes supportent cette charge écrasante sans dommage pour leur santé et pour celle de leurs enfants, mais il ajoute aussitôt :

« Ces constatations ne condamnent pas le travail de la femme, mais les conditions dans lesquelles il lui faut encore trop souvent l'exercer. Avec une journée de travail réduite, une bonne hygiène industrielle, un salaire substantiel, un logement sain, et surtout avec des facilités suffisantes pour les besoins domestiques et pour l'éducation en commun des enfants depuis le tout jeune âge, pendant la journée, l'emploi des femmes ne nuit ni à leur santé, ni à celle de leur descendance. Il peut être nécessaire à la famille, pour des raisons économiques, il peut être indispensable au développement de la nation. »

« D'ailleurs la femme du paysan, celle qui commencent travaillent et l'on aperçoit mieux chaque jour que l'existence n'est ni pleine ni tout à fait heureuse sans la discipline du travail professionnel et les relations sociales qu'il procure. Que la mère soit occupée au dehors ou non, l'enfant sera mieux surveillé, son développement physique et mental sera mieux assuré s'il fréquente une crèche puis une école maternelle conçue selon les principes modernes. Mais, dans ces conditions et avec la simplification que des installations perfectionnées apportent à la tenue du ménage, la femme qui ne travaille pas resterait à peu près oisive; c'est ce que l'on constate en effet dans certaines agglomérations ouvrières. »

Plus loin nous retrouvons la même opinion : « Dans la classe moyenne, dans la classe supérieure aussi le mari absent, la tenue du ménage simplifiée, la crèche, l'école maternelle et l'école primaire recevant les enfants pendant toute la journée, on ne peut condamner le travail professionnel qui apporte à la femme une libération économique, intellectuelle et sociale. »

« La vie conjugale elle-même est mieux équilibrée, lorsque la femme, employée dans des conditions satisfaisantes évite cette demi-oisiveté qui nuit à sa santé, qui atrophie son existence, qui peut corrompre ses mœurs et celles de son milieu. »

« Dans des ménages qui n'ont nul besoin d'un supplément de ressources la femme recherche une occupation régulière, témoignage ainsi de la défaveur qui se fait jour à l'égard du luxe et des besoins artificiels. Beaucoup d'hommes regrettent cette émancipation. Toutes les femmes sont loin de la désirer, car elle comporte plus d'activité, de discipline, de responsabilité. »

« Et cette part du volume, la plus intéressante peut-être pour ceux qui s'intéressent aux travailleurs, se termine ainsi :

« Pour procurer au personnel des conditions de travail satisfaisantes, les entreprises doivent posséder un certain nombre de services spécialisés, dont l'action s'exerce pas uniquement au profit des travailleurs : évitant des pertes souvent considérables, augmentant le rendement, ils font partie intégrante d'une organisation rationnelle : le service de la sécurité, le service médical, le service du personnel, la sélection professionnelle, le service de l'enseignement, le service des œuvres sociales. »

« En Angleterre et en France surtout, conclut M. Sand, ce travail est confié à la Surintendance d'usines », en indiquant son rôle et son importance par sa liaison avec les services médicaux.

La question du MACHINISME ET DE LA DURÉE DU TRAVAIL est, elle aussi, abordée par l'auteur qui appuie son opinion sur des avis autorisés :

« Une répartition plus égale du travail, aboutissant à la réduction de sa durée, serait « la relève de l'homme par la machine » (Duboin), la fin de la « peine des hommes » (Hamp). Sir Harold Bowen, vice-président de la Fédération des Industriels Britanniques a dit récemment : « Jamais plus il ne sera possible d'occuper les ouvriers à plein horaire. Le problème de l'avenir immédiat est celui du « loisir pensionné », et si nous voulons organiser et prévoir au lieu de tâtonner à l'aveuglette, ces questions devront être abordées par l'industrie elle-même, chefs d'entreprises et ouvriers agissant de concert. Pour moi, il est inéluctable qu'à l'avenir la carrière de l'ouvrier soit abrégée, que la période de son activité professionnelle coïncide avec celle de son plus fort rendement, qu'il passe une partie beaucoup plus grande de sa vie à « jouir des loisirs que lui aura ménagés la machine. Plus vite nous reconnaitrons que l'intelligence s'aide de la machine et des méthodes raisonnées de travail à remplacer la force physique, plus vite nous élaborerons un moyen de mettre au service de l'humanité l'abondance des richesses que l'homme peut produire. »

Et il ajoute avec Olivier Sheldon :

« Nous devons enseigner aux contemporains la psychologie des relations humaines à l'usine. Nous ne nous sommes pas encore bien rendu compte que l'âme individuelle, comme l'âme collective du groupe humain, qui poursuit une entreprise commune, constitue un problème trop peu étudié. Il nous faudra bien des recherches avant de comprendre les éléments psychologiques qui conduisent les hommes à prendre certaines attitudes, à éprouver unanimement certains sentiments, à réagir de telle ou telle manière dans des circonstances données. »

« Les industriels eux-mêmes reconnaissent qu'il leur faut acquérir la connaissance, non seulement des problèmes sociaux de l'industrie, mais des facteurs humains qu'elle comporte et de la psychologie ouvrière, ce qui suppose un contact fréquent et intime avec leur personnel, sur un pied d'égalité. On a créé des écoles de formation de patrons. »

Les derniers chapitres concernent spécialement LES FACTEURS DOMESTIQUES : le logement et la politique de l'habitation; LES FACTEURS ÉCONOMIQUES : habillement, alimentation, surmenage, assistance, assurances sociales, assistance publique et privée; LES FACTEURS SANITAIRES dont la quadruple mission consiste : a) enseigner et répandre l'hygiène individuelle; b) veiller à l'hygiène publique sous toutes ses formes; c) promouvoir l'hygiène sociale; d) développer l'eugénisme et la médecine préventive. Puis viennent LES FACTEURS ÉDUCATIFS, y compris l'utilisation des loisirs et enfin L'ÉCONOMIE HUMAINE.

M. Sand a fait à l'utilisation des loisirs une très large place, et s'appuyant sur l'opinion du regretté Albert Thomas, l'auteur réclame :

1°) un salaire suffisamment élevé pour que le travailleur ne soit pas obligé d'exercer un second métier et pour qu'il aborde ses loisirs sans trop de fatigue et sans soucis écrasants;

2°) une instruction qui lui permette de désirer et d'éprouver de véritables jouissances intellectuelles;

3°) une politique de l'habitation qui lui procure un foyer agréable;

4°) une organisation des transports qui le dispense de grandes pertes de temps.

Il est intéressant de noter qu'un même effort pour l'organisation des loisirs s'organise dans les différents pays. L'auteur attache une très grande importance aux Centres Sociaux qui, comme la plupart des autres organisations prennent des formes différentes selon les endroits où ils sont créés.

« L'organisation la plus complète, dit M. Sand, est celle des Parcs de la Culture et du Repos nés de la suggestion d'un ouvrier, dans les grandes villes de l'U.R.S.S. On a enregistré au Parc de Moscou, qui s'étend sur 310 hectares, jusqu'à 200.000 entrées quotidiennes. »

En ce qui concerne l'économie humaine on reste stupéfait devant certains faits cités dans cet ouvrage qui, affirme l'auteur, ne pourraient plus se passer aujourd'hui, grâce à l'évolution des esprits :

« Le fond de la nature humaine n'a guère changé, mais le jeu laissé aux passions « mauvaises a été limité par les lois, comme par les coutumes et on ne pourrait pas aujourd'hui écrire froidement, comme l'imagina un architecte qui reconstruisit l'Opéra de Paris en 1780 (Cain) : « Lorsque nous construisons un théâtre nous vérifions sa solidité en attirant la foule à une représentation gratuite. »

Enfin, et c'est la véritable conclusion de l'ouvrage, si l'inégalité existe forcément entre les hommes, il ne faut pas nous contenter d'en accuser l'hérédité, il faut voir si le milieu n'a pas son influence et si la société n'a pas elle-même de ce fait des responsabilités à prendre au lieu de s'en décharger sur le sort aveugle et injuste :

« L'hérédité, si importante dans les destinées individuelles, ne joue qu'un rôle tout au plus accessoire dans les différences biologiques qui distinguent entre elles les couches de la société. Si la classe ouvrière est dans l'ensemble plus chétive de corps et d'esprit que la classe indigente, elle le doit aux conditions de son travail, au taudis, à l'exiguïté des ressources, à l'insuffisance des soins médicaux curatifs et préventifs, aux lacunes de l'éducation et de l'instruction. Or, l'infériorité biologique d'une grande partie de la population ne heurte pas seulement notre sens de l'humanité, elle compromet la vie familiale, les liens sociaux, la culture intellectuelle, elle affaiblit l'économie nationale. Aussi la médecine sociale, étroitement unie à l'hygiène et à la politique sociale, a-t-elle pour programme fondamental la protection et le développement de la personnalité humaine, considérée à la fois comme valeur économique et comme valeur spirituelle. »

Nous souhaitons que le livre de M. René Sand soit lu et relu par ceux et celles qui veulent tenter d'améliorer la société; que leur action soit sociale, morale ou politique, elle doit s'appuyer sur des connaissances solides et méthodiquement exposées et nul mieux que M. Sand a le don de pré-



M. LE DOCTEUR RENE SAND

sender les faits et de les lier entre eux. Si la lecture, même d'un tel livre, ne supplée pas à l'expérience sociale elle permettra à ceux et à celles qui ont voué leur vie au bien public de prendre pleinement conscience du problème de l'économie humaine et d'élargir le champ de leur activité.

C. Brunschvicg

Conférences internationales de service social

Au cours de la dernière réunion du Comité permanent des Conférences internationales de service social, qui eut lieu le 11 juillet, Mlle le Dr. Alice Masarykova a fait connaître qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de continuer à assurer les fonctions de présidente de ce Comité. Le Dr. René Sand, conseiller technique de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, a été prié d'assurer la présidence à la place de Mlle le Dr. Masarykova, fille du président de la République Tchécoslovaque, à partir du 1^{er} janvier 1935. La prochaine Conférence aura lieu à Londres du 12 au 19 juillet 1936. Les Conférences suivantes auront lieu en 1940 à Rome et en 1944 à Prague. Nous sommes heureuses de féliciter le Dr. René Sand de cette nomination. Personne ne pouvait mieux que lui assumer cette lourde et noble tâche.

1934-06-10
n° 1121